Finances publiques

Budget vert et finance durable des collectivités territoriales

2 jours (14h00) | 4,6/5 | FINAN-6822334 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht

Formations Compétences Métier › Finance › Finances publiques

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier les enjeux de la transition écologique, les obligations en matière écologique et la déclinaison sur le territoire de la collectivité des objectifs nationaux
- Appréhender les principaux outils de mesure de l'impact environnemental par la présentation de différentes méthodologies de budgétisation environnementale et de comptabilité environnementale
- Analyser les enjeux financiers du financement de la transition environnementale et l'évolution de la relation avec les financeurs

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 72,50%.

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaissance et/ou pratique de base des budgets et finances territoriales

Public concerné

Élus, cadres et praticiens des questions environnementales, cadres techniques ou administratifs des secteurs publics ou privés amenés à participer à la mise en œuvre de la politique environnementale de la collectivité

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1re journée

Définir le contexte de la transition écologique

- La nécessité d'une stratégie environnementale
- Le cadre européen et français
 - la stratégie européenne : focus sur la taxonomie européenne
 - focus sur la stratégie nationale bas carbone et la stratégie nationale biodiversité

Étude de cas : classification de dépenses selon la taxonomie européenne

Le rôle central des collectivités territoriales

- La place des collectivités dans la planification écologique
- La territorialisation de l'action

Analyser les modalités de financement de la transition environnementale

- Les principales sources de financement : de l'autofinancement au recours à l'emprunt
- Les arbitrages attendus

Étude de cas : analyse de financements externes verts : financements bancaires et financements innovants

2e journée

Définir la place des budgets verts dans la stratégie de développement durable de la collectivité

- Les obligations : le cadre réglementaire de la budgétisation verte
- La multiplicité des approches de budgétisation verte
- Intérêts et limites de la comptabilité environnementale

Étude de cas : le budget climat d'une commune; classification de dépenses selon les axes atténuation et biodiversité

La budgétisation verte des recettes

- La définition des recettes vertes : des approches variées
- Intérêt et limites de l'approche pour les collectivités

Mettre en œuvre opérationnellement les budgets verts

- L'engagement de la collectivité territoriale autour de la budgétisation verte
- L'approche progressive : du climat à l'environnement
- L'intégration dans les processus et procédures internes à la collectivité
- La communication financière

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

- En cours de formation, par des exercices pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.